



OBJECTIF DE LA FORMATION

Véritable diagnostic professionnel, le bilan de compétences permet d'analyser et de synthétiser ses compétences et capacités mobilisables afin de définir un projet professionnel cohérent, adapté et finalisé.

En cela, le Bilan de compétences répond à différents objectifs :

- Réponse à une volonté d'évolution ou de reconversion,
 - Développement des compétences au sein d'un métier,
 - Accompagnement dans une démarche de mobilité,
 - Préparation à la validation des acquis d'expérience,
- Evaluation des besoins sous-jacente à une entrée en formation.

METHODOLOGIE SUR MESURE

Le bilan de compétence est entièrement individualisé et se base sur :

- Des entretiens individuels conduits par un psychologue du travail
- Des tests et outils validés et reconnus
- La mise à disposition d'un Centre Ressources Multimédia (accès Internet et documentation sur les métiers et formations)
- Un document de synthèse complet

ORGANISATION ET DURÉE

L'AFPP est agréée Centre de Bilans par : FONGECIF CENTRE, UNIFORMATION, l'ANFH, UNIFAF, VIVEA, AFDAS...
Nous étudions avec l'intéressé les diverses possibilités de financement, selon sa situation.

Durée totale : 24 heures réparties sur 1 mois ½ à 2 mois

1 séance par semaine en moyenne (3 à 4 heures)
 Suivi de 6 mois du bénéficiaire après le bilan

L'espacement et la durée des séances peuvent être aménagés en fonction des disponibilités du bénéficiaire.

DEROULEMENT DE LA PRESTATION

- **Phase préliminaire**
 - ☞ Analyse de la nature et des besoins du bénéficiaire
 - ☞ Information sur les conditions de déroulement du bilan et sur les techniques, méthode et outils utilisés
 - ☞ Confirmation de l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche
- **Phase d'investigation**
 - ☞ Analyse du parcours professionnel
 - ☞ Identification des intérêts, motivations, valeurs, aptitudes et connaissances
 - ☞ Repérage des composantes de la personnalité
 - ☞ Mise en évidence du potentiel d'évolution personnel et professionnel
 - ☞ Elaboration de projet(s) professionnel(s) à partir des éléments inventoriés
 - ☞ Etude et réflexion sur la faisabilité du projet (recherche concernant le marché du travail, les formations accessibles, enquêtes auprès de professionnels...)
 - ☞ Validation du projet et définition d'un plan d'action à court et moyen terme
- **Phase de conclusion**
 - ☞ Présentation des résultats détaillés des tests et des entretiens
 - ☞ Elaboration et restitution d'un dossier de synthèse
- **Suivi**
 - ☞ Mise en place d'un suivi de 6 mois après la fin du Bilan